



MERCREDI 06 MAI 2026

ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU

**IN
FO
R
M
A
T
I
O
N
S**

Pascal SIMONNOT réélu pour un 4^{ème} mandat
Président du SIRTOM Sud-Francilien

L'Assemblée du Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères du Sud-Francilien (SIRTOM) s'est réunie, le mercredi 6 mai 2026 à la salle des fêtes de Moigny-sur-École, afin d'élire un nouveau Président, les 4 vice-présidents et les membres du bureau représentant les 36 communes du territoire

C'est la conclusion d'un temps électoral, où Pascal SIMONNOT Maire de Moigny et Président sortant du SIRTOM concernant quelques 36 communes pour 24 000 habitants sur des départements de Seine et Marne (10) et de l'Essonne (26), que cette nouvelle assemblée vient de désigner à l'unanimité leur nouveau Président.

**M. Pascal SIMONNOT,
Maire de Moigny-sur-École et Président de la C.C.2.V
a été réélu à l'unanimité dans ses fonctions de Président du SIRTOM.**

Composition du Bureau syndical :

Les 4 Vice-Présidents :

1. Mme Anne THIBAUT, Maire d'Arville (CC Gâtinais Val de Loing)
2. M. José GARCIA, adjoint au Maire de Courances (CC 2 Vallées)
3. Mme Marinette MESSIAS, adjoint au Maire de Burcy (CC Pays de Nemours)
4. M. Michel MORICHON, Maire de Bouville (CA Etampes Sud-Essonne)

Les 8 membres supplémentaires du bureau :

1. Mme Mélanie LE GUILLOU, Maire de Boutigny (CC 2 Vallées)
2. M. Claude DUPERCHE, Conseiller Municipal de Maisse (CC 2 Vallées)
3. M. Christophe CHAMBON, Conseiller Municipal de Videlles (CC 2 Vallées)
4. M. Fabien BIDAULT, Maire de Puiset le Marais (CA Etampes Sud-Essonne)
5. M. Pascal EGEL, adjoint au Maire de Roinvillier (CA Etampes Sud-Essonne)
6. M. Thomas PIC, Conseiller Municipal d'Ichy (CC Gâtinais Val de Loing)
7. M. Jean-Luc GREGOIRE, Maire de Larchant (CC Pays de Nemours)
8. M. Sébastien VALENTINO, adjoint au Maire de Garentreville (CC Pays de Nemours)

Un Nouveau départ dans la continuité !

Lors de l'installation du Comité Syndical du SIRTOM SUD-FRANCILIEN (**Syndicat de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères**), Pascal SIMONNOT, Maire de Moigny-sur-École et Président de la CC2V sort gagnant des urnes, le 6 mai 2026 dernier à l'Aréna de Moigny-sur-École après avoir défendu un bilan très positif de ses précédents mandats.

Ce sont 36 délégués communaux sur 36 qui étaient présents pour le désigner l'exécutif de cette structure et ainsi poursuivre une politique rigoureuse des ordures ménagères autour de la Taxe Incitative engagée dans cette voie depuis déjà 10 ans qui a fait ses preuves.

En effet, ce passage en TEOM Incitative grâce aux puces implantées sur les bacs des OM et Emballages, décidé sous sa présidence par le Comité Syndical en 2014, afin de modifier les comportements et les habitudes quotidiennes de chacun de manière plus souple, moins brutale et moins coûteuse.

Le changement du mode opératoire du calcul de la taxe d'ordure ménagère a déjà connu un impact positif sur le territoire du SIRTOM, enregistrant une baisse des tonnages de près de 40% en 10 ans, une maîtrise de la fiscalité durant tout le mandat permettant même une baisse de l'impôt de 300 000 € en 2025 et du même montant en 2026 grâce aux recettes croissantes issues de la revalorisation optimisée des produits recyclés. L'application de la redevance spéciale appliquée aux gros producteurs de déchets, ainsi que les industriels sous le principe du « pollueur-payeur » a également permis de consolider les recettes du syndicat au profit du contribuable. Une mesure devenue nécessaire afin de faire prendre conscience aux entreprises et commerçants l'impact économique que représente leurs déchets « non ménagers » dont une partie de la collecte et du traitement était payée jusqu'alors par l'ensemble des contribuables.

La politique des pièges photos sur le territoire a été salubre contre la lutte des dépôts sauvages et propose désormais des caméras de vidéoprotection braquées sur les Points d'Apport Volontaires pour endiguer ce fléau en net recul sur le territoire du SIRTOM.

Le bilan financier du syndicat est excédentaire, n'a aucune dette et aucun emprunt, disposant ainsi d'une trésorerie disponible qui permettra de réaliser les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement du service public de collecte, précisant que c'est la seule structure à ce jour en Ile de France où la poubelle jaune n'est pas facturée aux contribuables. Enfin, dans un rapport rendu par l'Observatoire Régional des Déchets (ORDIF), concernant le financement du service public des déchets en Ile de France, le SIRTOM fait office de bon élève avec les taux fiscaux les moins élevés de la région parisienne.

Fort de son expérience, Pascal SIMONNOT mettra à profit une vision optimiste, faire comprendre que le déchet est une ressource en attente d'utilisation ; sa persistance signifie qu'une innovation, peut-être à notre portée, et n'a pas encore eu lieu !

Les slogans du type « Fermez le couvercle de la poubelle et nous ferons le reste » ne sont plus tenables aujourd'hui. Les collectivités ne peuvent relever seules le défi de la gestion des déchets. Elles ont besoin de l'implication des habitants, du soutien de la société civile et d'une communication renforcée auprès des citoyens. Telle sera la feuille de route de la nouvelle équipe, au service de l'intérêt général, avec un objectif clair : réduire la quantité de déchets ménagers en améliorant le tri et la captation des déchets recyclables afin d'optimiser leur valorisation, tout en maîtrisant les coûts pour les usagers et en répondant aux enjeux environnementaux, notamment la diminution des déchets destinés à l'incinération et à l'enfouissement

Rappelons qu'une Marianne d'Or a été décernée au SIRTOM en 2020 pour la bonne gestion de la collecte avec son partenaire ESD pendant la période du confinement du COVID 19.

CONTACT PRESSE

Carole Pefferkorn

Tél. : 01 64 99 31 81

direction@sirtomdusudfrancilien.fr

www.sirtom-sudfrancilien.fr